

L3 LLCER

Règles générales concernant le choix des langues

1. Les trois langues A, B et C sont obligatoirement différentes
2. Il n'est pas possible de prendre successivement plusieurs langues B dans le cadre d'une même licence
3. Le choix d'une nouvelle langue C (quel que soit le niveau) ne peut se faire qu'au semestre impair (septembre)

Télécharger

[L3 LLCER allemand \(détail\)](#) – (378 ko, PDF)

[L3 LLCER anglais \(détail\)](#) – (461 ko, PDF)

[L3 LLCER double parcours anglais-allemand \(détail\)](#) – (375 ko, PDF)

[L3 LLCER espagnol \(détail\)](#) – (425 ko, PDF)